

GUIDE DE L'ENCADREMENT A L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE -----2015-2016-----



17 rue des Envierges
Paris 20°
Tél : 01 47 97 02 96
Fax : 01 43 66 78 74
Mail : info@archipelia.org
www.archipelia.org

SOMMAIRE

1. Archipélia.....	3
2. Le cadre de l'accompagnement scolaire.....	4
3. La Charte de l'accompagnement scolaire.....	5
4. Les objectifs de l'AS à Archipélia.....	6
5. Le public.....	6
6. L'organisation générale.....	7
7. Le bénévolat de l'accompagnement à la scolarité... 	10
8. Apprendre à apprendre.....	10
9. Fiches d'actions : les enfants que j'aide.....	13
10. Mots de bénévoles	15

1. Archipélia

Créé par un groupe d'habitants, Archipélia existe dans le quartier Piat-Faucheur-Envièrges depuis 2001. Le centre a pour objectifs la promotion, l'insertion professionnelle, sociale et culturelle de la personne. L'esprit du centre favorise la participation et l'implication de chacun.

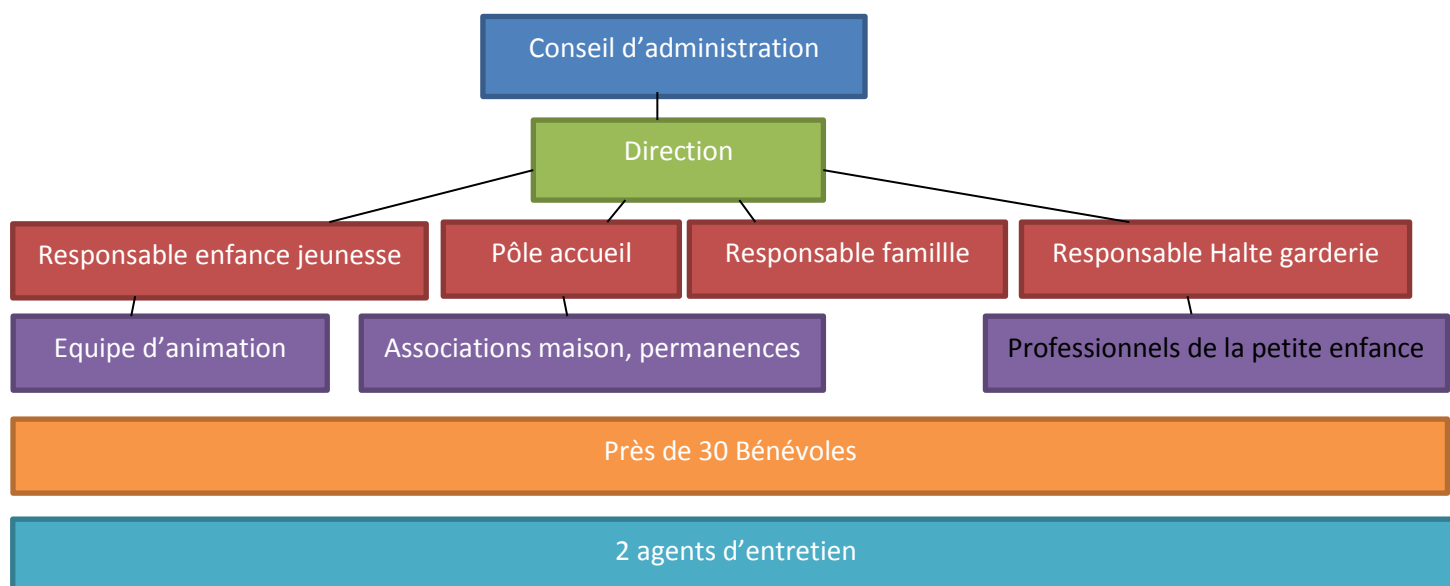
Archipélia est agréé « Centre Social » par la CAF et fait partie de la Fédération des Centres Sociaux.

L'association offre divers ateliers et services adressés à tous les âges, organisés par secteurs :

- Petite enfance
Halte-garderie, ateliers d'éveil.
- Enfance/jeunesse
Accompagnement scolaire, accueil de loisirs, club jeunes, club théâtre, Orchestre DEMOS, accompagnement de stages et formations, jardin partagé.
- Famille
Sorties, ateliers, réunions.
- Adultes et Séniors
Ateliers sociolinguistiques (apprentissage du français), Lundis Femmes Solidaires, jardin partagé, gym douce, initiation au multimédia...
- Permanences
Ecrivain public, UNRPA (permanence juridique personnes âgées et retraitées), « Boîte à outils de l'emploi ».

Associations partenaires et troc associatif

14 associations viennent profiter des locaux d'Archipélia pour proposer leur activité. Il s'agit éterniellement d'activités artistiques, culturelles et sportives. Dans le cadre d'un troc associatif, des actions sont organisées dans les autres secteurs.



2. Le cadre de l'accompagnement à la scolarité (AS)

Le centre socioculturel accueille les enfants et jeunes du quartier du CP au lycée afin d'offrir un soutien à la scolarité. Le quartier Piat- Faucheur-Envièrges, situé dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, entre dans le site politique de la Ville « Belleville-Amandier » et fait partie du Réseau d'Education Prioritaire (REP) 17 et 18. Son fonctionnement s'appuie sur la Charte d'accompagnement à la scolarité et s'inscrit dans le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Dans ce cadre, le projet aspire à donner les moyens de mieux réussir sa scolarité et d'impliquer les parents dans leur rôle éducatif face à la scolarité de leur enfant. De ce fait, le projet s'inscrit dans une démarche globale du centre où l'ensemble de la famille peut trouver une place et où l'épanouissement de l'individu prime.

Le partenariat est largement mis en place avec les partenaires éducatifs, les bénévoles (souvent habitants du quartier) et les partenaires d'animations pédagogiques.



3. La Charte d'accompagnement à la scolarité

La Charte de l'accompagnement à la scolarité, signée en 1992, réactualisée en 2001, est une volonté de « rapprocher les élèves et les savoirs » à l'intérieur de l'Ecole. Les ministres de l'Emploi et de la Solidarité, de l'Education Nationale, de la Famille, l'Enfance et des Personnes Handicapées, de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la Ville ont été cosignataires d'un Guide Pratique, concret, pour permettre une mutualisation des « outils de travail et de réflexion élaborés sur le terrain ».

L'accompagnement à la scolarité est défini comme suit :

- *« l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir »,*
- *« appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social »,*
- *« actions qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire ».*

Le travail concret auprès de l'enfant est le suivant :

- ce qui est demandé : un soutien, un accompagnement, donner confiance, proposer un cadre méthodologique, améliorer les conditions de travail de l'enfant, donner davantage de chances ;
- ce qui n'est pas demandé : un substitut aux enseignants ou aux parents, du « bachotage », une répétition systématique, une obligation de résultats (meilleures notes).

Les missions de l'accompagnateur sont les suivantes:

- suivre, encourager et accompagner la progression des enfants,
- proposer des actions et des pratiques pour acquérir savoirs, savoir-faire, savoir-être,
- mettre l'enfant ou le jeune en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer,
- compenser les inégalités sociales et culturelles des enfants et des jeunes,
- élaborer un projet construit qui passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion, la mobilisation des savoirs appris,
- proposer une palette d'activités pour susciter appétence et plaisir,
- apporter une aide méthodologique au travail scolaire,
- entretenir des relations avec les familles et les responsables scolaires,
- encourager les rencontres avec d'autres personnes (personnes âgées, responsables associatifs...).



4. Les objectifs de l'AS au sein d'Archipélia

- Permettre à l'enfant de se sentir mieux à l'école
- Contribuer à l'acquisition des savoirs de base
- Permettre aux enfants et aux adolescents d'acquérir des compétences qu'ils peuvent réinvestir dans leur scolarité
- Aider à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par le livre, le jeu, des activités techniques (coin livres, multimédia, arts plastiques...)
- Réinvestir les apprentissages fondamentaux dans des projets : réalisations collectives, visites de lieux ressources du quartier
- Permettre aux parents de s'impliquer dans la scolarité et créer des liens école/foyer/centre social
- Offrir d'autres moyens d'apprendre et de se cultiver par des activités pédagogiques, s'ouvrir vers le partenariat, sortir du centre.

L'accompagnement à la scolarité s'appuie sur trois aspects indissociables qui devraient favoriser la réussite scolaire :

1. une notion d'accueil et un climat de convivialité hors du temps scolaire,
2. une notion d'aide aux devoirs,
3. une notion d'apports culturels et méthodologiques pouvant être réinvestis à l'école comme dans le quotidien.

Ces trois notions s'entrecoupent mais chacune est dominante à un moment donné dans l'organisation de notre accueil (goûter/devoirs/ateliers).

5. Le public

Au niveau national, le CLAS concerne les écoliers et collégiens issus des milieux modestes résidant dans les quartiers populaires des villes, grandes ou petites. Ils sont majoritairement fils et filles d'ouvriers, d'employés, de personnels de service, de parents en situation de précarité sociale (chômage, RMI). Un grand nombre est issu des immigrations récentes en provenance des trois pays du Maghreb, des pays d'Afrique subsaharienne, de Turquie, parfois d'Europe de l'Est.

A Archipélia, le public de l'accompagnement scolaire est habitant du quartier, de la rue Piat à la rue des Cascades en passant par l'Allée du Père Julien Dhuit et la rue des Envierges. La majorité des familles a recours à des aides sociales financières (CAF) et quelques enfants bénéficient de suivis éducatifs spécialisés (éducateurs, orthophonistes...).

De nombreux enfants sont inscrits parce qu'ils ne trouvent pas chez eux l'aide dont ils ont besoin. Cependant, tous ne sont pas en grandes difficultés scolaires et leur famille les inscrit afin qu'ils disposent d'un espace serein ainsi que des ressources humaines et matérielles nécessaires à leurs apprentissages.

A l'inscription, les entretiens durent entre 30 et 45 minutes. Ces rendez-vous permettent d'entendre les préoccupations des familles. Dans bien des cas, les parents, faute d'avoir été scolarisés eux-mêmes dans leur pays, ont un rapport singulier avec l'école

et se déplacent peu dans les établissements. Une majorité des parents ne maîtrise pas ou peu le français écrit, voire, plus rarement, oral.



6. L'organisation générale

Organisation des groupes

La pratique des années passées étant positive, nous maintenons l'organisation suivante :

- Groupe 1, lundi et jeudi de 16h45 à 18h45 pour les enfants du CP, CE1, CE2
- Groupe 2, mardi et vendredi de 16h45 à 18h45 pour les enfants des CM1 et CM2.

A la rentrée 2013, quelques CE2 se sont greffés à ce groupe.

Les collégiens choisissent leurs jours de présence, chacun venant deux fois par semaine en fonction de son emploi du temps. En effet, celui-ci ne permet pas l'organisation de groupes par niveaux. Cette souplesse dépend toutefois du nombre de places disponibles. Bien souvent, les aînés peuvent aider les plus jeunes, aspect très positif pour les uns comme pour les autres.

Accueil des primaires

16h45 : Accueil, goûter : Temps d'échanges, inscriptions aux ateliers.

17h00 : Ateliers en relation avec la scolarité : Les enfants se répartissent dans 3 salles. Ils sont accompagnés d'un bénévole pour 3 à 5 enfants.

Chaque enfant possède un cahier d'activités, remis en début d'année, qu'il utilise s'il a terminé ses devoirs ou n'en a pas.

18h00 : Ateliers ludo-éducatifs : Les enfants ont choisi un atelier dans lequel ils se sont engagés pour quelques séances (voir ci-dessous).

18h45 : Départ des enfants.

Ateliers Ludo-éducatifs

Ces ateliers doivent impacter dans le quotidien scolaire et l'épanouissement personnel de l'enfant.

Les ateliers mis en place en second temps ciblent les objectifs suivants :

- aborder des notions d'apprentissage de façon ludique,
- s'exprimer,
- se détendre,
- valoriser et pratiquer un savoir, un savoir-faire,
- découvrir un nouveau rôle dans un groupe,
- susciter la curiosité.

Les ateliers proposés :

- art contemporain, en partenariat avec la Galerie 22.48 m²,
- yoga, mené par la professeure de yoga de l'association AsthangaYoga,
- sciences, avec l'association « les Petits Débrouillards ».
- multimédia, mené par l'animatrice média citoyen. Journal du centre « Archinews »,
- relaxation,
- jeux de société,
- jardinage : les enfants entretiennent une parcelle du jardin, allée du père Julien Dhuit.
- coin livres : les enfants peuvent emprunter les livres (ils sont nombreux à ne pas en avoir chez eux).
- jeux collectifs.

Accueil des collégiens

L'accueil des collégiens s'est organisé afin de permettre l'expérimentation de l'autonomie du jeune. Cela se concrétise par une plus large amplitude horaire d'arrivées et offre la possibilité de s'adapter aux emplois du temps. Il appartient aux jeunes de s'organiser. S'agissant d'un espace d'expérimentation, l'entière autogestion ne peut être mise en place. De fait, un cadre est donné. Il guide le jeune dans son organisation personnelle. Les collégiens sont accompagnés par des adultes animateurs, bénévoles, référents.

Le cadre est le suivant :

- **arrivée entre 16h30 et 18h**
- après s'être servi la **collation** proposée, chacun doit nettoyer, ranger ce qui a été utilisé. Réserver au maximum **20 minutes** à ce temps. C'est aussi un moment de détente entre jeunes et offre de plus un espace privilégié pour échanger avec un référent adulte. Pas de collation après 18h.
- **dès 16h45 et jusqu'à 19h** : dans une salle dévolue aux collégiens, des bénévoles sont présents pour aider au travail scolaire : devoirs, révisions, documentation, recherches Internet.

La disposition des tables contre les murs (et non en « U ») favorise la concentration et la mise au travail.

Lorsque le travail scolaire est fini, les collégiens ont la possibilité :

- de faire des fiches d'activités (mots croisés, jeux éducatifs...),
- de continuer un travail scolaire,
- d'étudier une matière en particulier avec un bénévole ou via le support multimédia,
- d'utiliser des jeux de société,
- d'emprunter un livre,
- de participer à un atelier ponctuel.

Les ateliers entrent dans une dynamique de projet avec la possibilité de participer à un atelier de manière ponctuelle, dans une organisation qui prend en compte l'arrivée échelonnée :

- ateliers débats,
- préparation des « Famipélia »,
- création d'art contemporain en relation avec la galerie 22.48m², située rue des Envierges,
- relaxation,
- possibilité d'utiliser le multimédia dans un projet (« Archinews », création d'œuvres, « Famipélia », recherches scolaires...).

Les réunions avec les familles

Concernant les élèves de primaire comme les collégiens, les réunions appelées « **Famipélia** » sont devenues incontournables. Quel que soit le cycle, ces rendez-vous tendent à :

- rendre familiers aux parents tant le contenu que le niveau des apprentissages des différentes classes et des cours,
- écouter leurs préoccupations de parents,
- favoriser un temps d'échanges et de partage entre enfants et parents sur la vie à l'école et/ou au collège,
- transmettre aux parents l'impérieuse nécessité d'être présents dans le suivi de la scolarité, qu'ils maîtrisent ou non la langue française,
- informer sur les contenus de l'accompagnement à la scolarité.

Les séances « Famipélia » sont des moments privilégiés d'échanges avec les parents. Chacun y partage ses questionnements avec les autres parents en ayant conscience des points de vue de tous.



7. Le bénévolat d'accompagnement à la scolarité

« Donner du sens » à son quotidien, rechercher un enrichissement mutuel, le désir de solidarité et de citoyenneté sont souvent à l'origine de l'envie d'exercer une activité bénévole. Toutes les initiatives sont bienvenues, dans des secteurs très divers : culture, sport, aide aux plus démunis, soutien scolaire, logement, solidarité internationale, environnement... Aujourd'hui, plus de 500 000 parisiens sont déjà engagés dans une activité, contribuant ainsi au « Paris solidaire ». (Titre du site Paris.fr)

A Archipélia, accueillir un bénévole c'est permettre une fonction solidaire au sein du quartier. Cela permet au centre d'offrir un service de meilleure qualité, qui ne peut être rendu qu'avec l'équipe salariée : 1 pour 14 enfants.

Les deux principaux secteurs qui recrutent des bénévoles sont : l'Accompagnement Scolaire et les Ateliers Sociolinguistiques pour les adultes. Les permanences Ecrivains Publics sont aussi menées par des bénévoles. Au total, Archipélia collabore avec une trentaine de bénévoles.

8. Apprendre à apprendre

Sur l'autonomie

L'autonomie s'acquiert peu à peu, elle s'apprend.

L'« Autonomie » n'est pas « laisser seul l'enfant ». C'est lui permettre des espaces d'actions et de décisions que l'adulte donne. Ces espaces sont amplifiés progressivement, avec le temps et selon le rythme de l'enfant.

Face aux devoirs

Les devoirs ne doivent pas être une source de stress. Ils sont un entraînement et n'ont pas à agir sur l'évaluation de l'élève. Un travail inachevé ou non compris ne doit être jugé ni par les professeurs ni par qui que ce soit. Un enfant aidé pour ses devoirs est un enfant qui est soutenu dans son autonomie et dans son appréhension du lendemain.

Les devoirs en primaire sont interdits depuis 1956. Ils restent pourtant en vigueur et génèrent du stress, parfois pour l'ensemble de la famille. D'où l'importance d'y travailler et le mieux possible. Mais il faut à tout prix prendre du recul et dédramatiser cette « obligation » (en se rappelant que ce n'en est pas une). Mieux vaut envisager ces devoirs comme un support à l'entraînement, à la reformulation, au lien avec l'école, au lien avec les familles.

Une aide méthodologique

Il n'est pas question d'enseigner, mais d'aider un jeune à se construire un savoir-faire :

- lire son cahier de textes,
- préparer son cartable,
- organiser son travail,
- se mettre au travail.

Nous développons les savoir-faire et savoir-être d'élèves et non le savoir purement scolaire transmis par l'enseignant. Les compétences d'un accompagnateur scolaire sont celles de l'écoute et de l'appui méthodologique, d'explicitation de l'enjeu de l'école pour l'enfant .

L'apprentissage

Les cinq phases d'un apprentissage :

1. la sensibilisation : par l'observation, la découverte, le jeu ;
2. la reconnaissance, la manipulation, l'expérimentation : à l'école ou en dehors de l'école ;
3. la théorisation : filtre qui permet de transformer les observations en connaissances ;
4. l'exercice d'application : après l'expérimentation, les exercices doivent être compris ;
5. le réinvestissement spontané : appropriation des connaissances après l'école.

L'accompagnement scolaire ne doit pas se charger de la théorisation mais doit aider à donner du sens à l'école et à certains de ses enseignements. Notre travail d'accompagnateur porte essentiellement sur les phases 1 et 5.



L'importance de la mémoire

Pour apprendre, on sollicite la mémoire. L'acte de mémorisation est important. Chacun apprend différemment, selon son type de mémoire : auditive, olfactive, visuelle, kinésique, gestuelle. Plus elle est sollicitée et entraînée, plus elle est efficace. La mémoire fonctionne par réactivations, rappels successifs.

Il faut oublier pour se rappeler.

La mémorisation varie selon les personnalités. En étant attentif et en apprenant à mieux connaître l'enfant, il est possible de l'aider à trouver différentes méthodes adaptées à son type de mémoire et qui peuvent lui convenir.



Conseils pour les esprits "graphiques"

Regrouper les informations des cours sur des fiches cartonnées, en surlignant l'essentiel. L'enfant retiendra mieux un texte écrit de sa propre main. Et en cas de « trou de mémoire » pendant un contrôle, il pourra revisualiser ses fiches "dans sa tête". Fiches de vocabulaire, chronologies, biographies... ou grand tableau papier pour avoir une vision large du cours, les supports peuvent varier. Si l'enfant fonctionne par associations d'idées, incitez-le à se fabriquer des schémas pour faire des liens logiques entre les notions.

Conseils pour les oreilles musicales

L'enfant fera travailler sa mémoire en récitant sa leçon à haute voix et en l'écoutant. Il pourra même la chanter (c'est un grand classique pour les tables de multiplication !). Proposez-lui de faire un "ping-pong" avec un ami : l'un pose des questions rapides, l'autre récite, répond, explique le cours...

Conseils pour les spatio-sensoriels

Apprendre en agissant par la marche, les gestes. L'enfant peut même mimer ses cours et utiliser des objets symboliques pour construire ses connaissances, comme des maquettes. Encouragez-le à utiliser des jeux éducatifs et des CD-roms, observer des expositions.

9. Fiches d'actions

Les enfants que j'aide

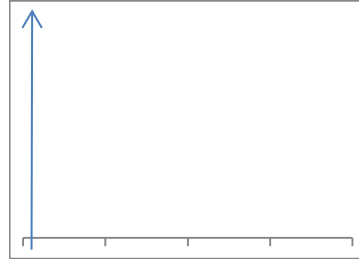
Nom, prénoms :

Classe

Ses facilités : _____

Ses difficultés : _____

Ses progrès : _____



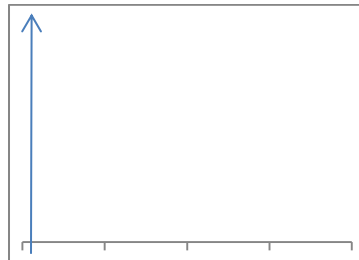
Nom, prénoms :

Classe

Ses facilités : _____

Ses difficultés : _____

Ses progrès : _____



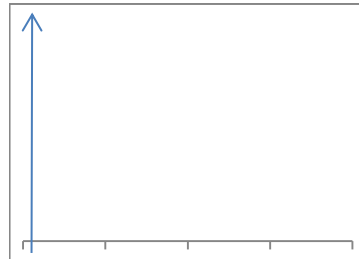
Nom, prénoms :

Classe

Ses facilités : _____

Ses difficultés : _____

Ses progrès : _____



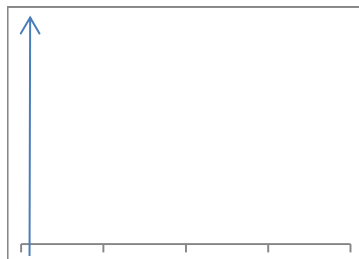
Nom, prénoms :

Classe

Ses facilités : _____

Ses difficultés : _____

Ses progrès : _____



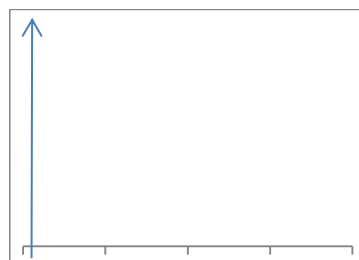
Nom, prénoms :

Classe

Ses facilités : _____

Ses difficultés : _____

Ses progrès : _____



Mes notes, mes questions :

Boîte à idées



10. Mots de bénévoles

**Une petite aide qui nous
semble anodine, peut
être finalement
importante pour l'enfant**

**L'aide aux devoirs, c'est
permettre aux enfants de
comprendre leurs leçons,
c'est stimuler leur envie
d'apprendre.**

**Quelle joie de voir les
progrès des enfants,
souvent quand on s'y
attend le moins
d'ailleurs !**

***« C'est bien tu
vois, tu es arrivé
tout seul à le
faire »***

**Nous ne remplaçons pas les profs,
ni les parents mais nous offrons
notre aides, notre soutien, un
espace de travail et aussi de
l'écoute.**